

J'aime les LYNX !



Association pour la protection
des animaux sauvages





Le lynx boréal est un mammifère carnivore

Longueur : entre 70 et 130 cm

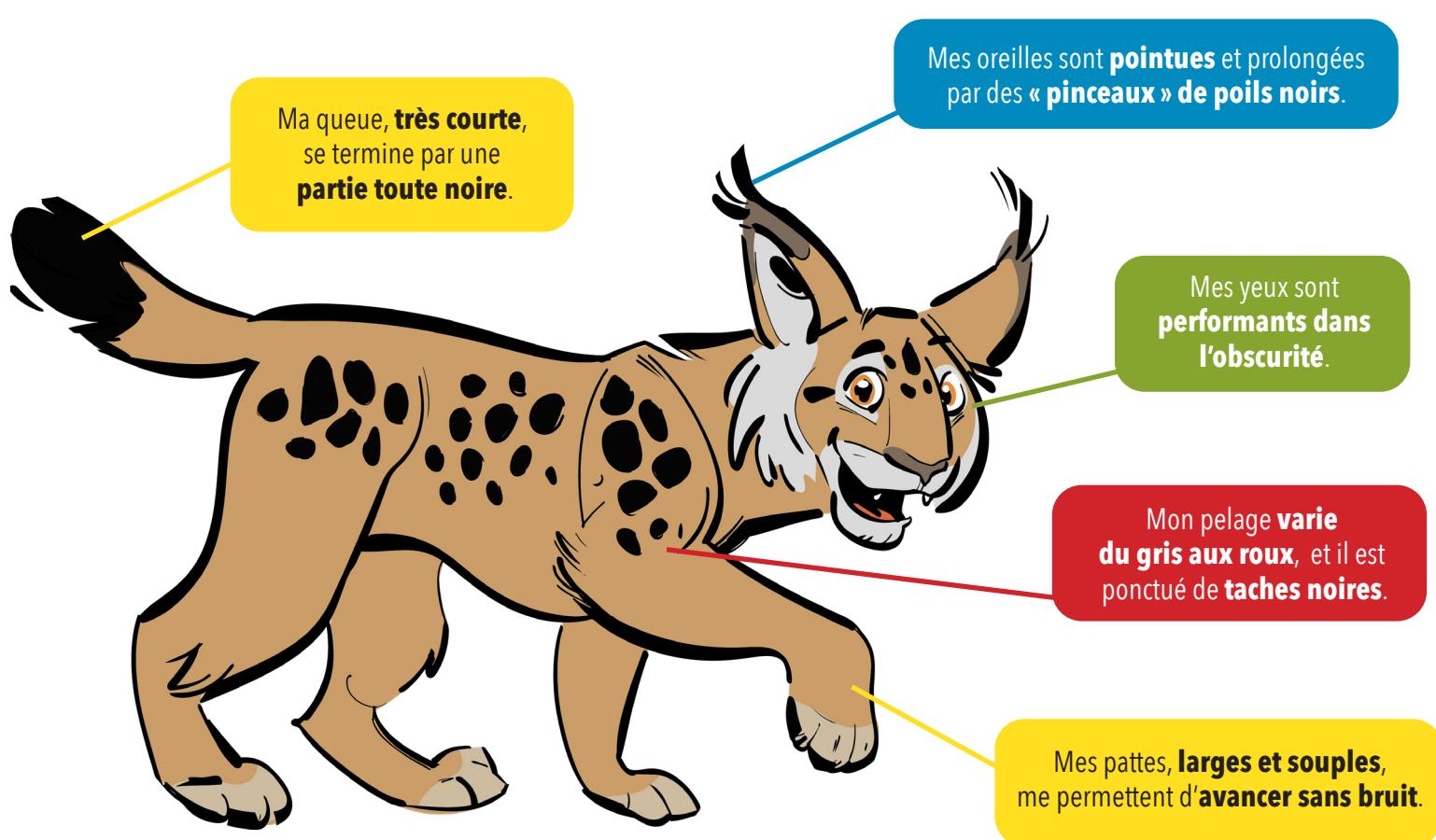
Hauteur à l'épaule : 65 cm

Poids : 15 à 25 kg

Durée de vie : 15 à 20 ans

Répartition en France : Jura, Vosges, Alpes

Un drôle de chat



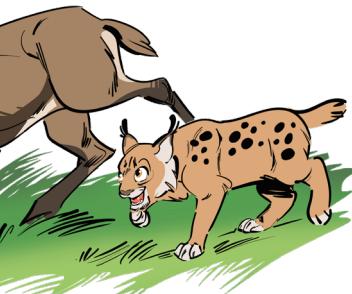
De la viande sinon rien

Je ne mange que de la viande (2 à 3 kg par jour), principalement des chevreuils et des chamois. Je capture parfois des animaux plus petits (renards, lièvres, écureuils, campagnols, oiseaux). Il est rare que je m'en prenne à un mouton ou une chèvre, car j'ai une très large préférence pour les proies sauvages.



La vie des lynx

Pas question pour nous de vivre en couple ou en meute, comme les loups : **nous préférons parcourir la forêt seuls, chacun dans notre zone délimitée** par nos propres odeurs et marquages. Selon la quantité de nourriture disponible, notre territoire peut aller jusqu'à 300 km², soit trois fois la taille de Paris.



Maman lynx, je donne **naissance au mois de mai à 1 à 3 chatons**. Nous, les chatons, nous restons environ 10 mois avec notre mère avant de nous disperser pour trouver notre propre territoire.

Rétablir la vérité



Je n'attaque pas les humains

Les humains me laissent tout à fait indifférents. J'ai une vie très secrète, et je les croise de toute façon très rarement.

Je préfère les chevreuils aux moutons

Certains éleveurs ne me voient pas d'un bon œil, de peur que je m'en prenne à leurs animaux.

Pourtant, la présence d'un chien de troupeau suffit en général pour m'éloigner. Je ne suis pas non plus aimé de certains chasseurs, car ils m'accusent de voler

leur gibier ! Or, j'ai besoin de chasser des chevreuils et des chamois pour survivre, pour moi la chasse n'est pas un loisir.

Je protège la forêt

La forêt est mon royaume, et ma présence contribue à réguler et à disperser les chevreuils qui broutent les bourgeons des jeunes arbres.



Protège les animaux avec l'ASPADS

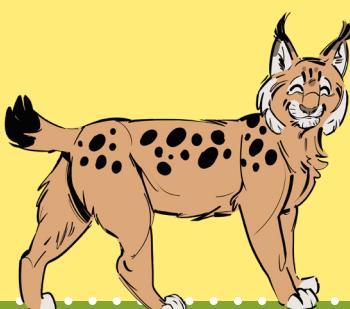
© V. Cech



Les lynx sont **strictement protégés par la loi**. Il est interdit de les chasser en France. Malgré cela, le **lynx reste une espèce fragile (200 individus à peine !)**, victime à la fois du braconnage et des collisions routières.

C'est quoi l'ASPADS ?

Loups, ours, lynx, corneilles, renards, blaireaux... **L'ASPADS défend les animaux** qui ne peuvent se défendre eux-mêmes, les espèces jugées « nuisibles » ou persécutées par la chasse. **Nous informons la population, appelons les femmes et hommes politiques à prendre les bonnes décisions**, et expliquons pourquoi il est important de protéger les animaux et leurs territoires. Quand les animaux sont victimes d'injustice, **nous allons souvent au tribunal** : en plus de 45 ans, nous avons engagé plus de 4 000 actions pour les animaux.



Pour protéger les animaux, quoi de mieux que de protéger l'endroit où ils vivent ? C'est pour cela que **l'ASPADS crée des Réserves de Vie Sauvage**®, des espaces sans fusil ni tronçonneuse où les humains peuvent se promener pour observer la nature sans la déranger.

Association pour la protection des animaux sauvages

928 chemin de Chauffonde - CS50505 - 26401 Crest Cedex
Siège social : 2 Rue Henri Bergson - CS 90026 - 67087 STRASBOURG Cedex
www.aspas-nature.org - contact@aspas-nature.org



ASPASnature

Dépôt légal : 02/2025 - Illustrations : Charly Debray © Photographies : V. Cech, A. Margand, G. Koehl

Imprimé par Impressions Modernes : 22 Rue Marc Seguin - 07500 Guillemer-Granges

